



Processus de réalisation

Le processus de conception et de construction se déroule généralement selon une série d'étapes.



1. PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE

Description détaillée du concept et formulation de la commande qui sera adressée aux professionnels de la construction, de la planification et de l'exécution du projet.



2. ÉTUDES TECHNIQUES

Les études techniques permettent de connaître en détail la situation actuelle du site convoité afin de bien planifier les coûts du projet et de rédiger des plans et devis qui tiendront compte de la réalité du terrain. Parmi ces études, on retrouve :

- Étude géotechnique
- Relevé d'arpentage et géomatique (topographie, cadastre, servitudes, etc.)
- Étude hydrologique (drainage, bassin versant, ruissellement, risque d'inondation)
- Étude environnementale (contamination des sols, certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques si nécessaire, permis de rejet des eaux à l'égout)
- Gestion des eaux pluviales
- Analyse de conformité en matière d'urbanisme et d'architecture
- Analyse de l'intérêt patrimonial du site et approbation du Comité consultatif d'urbanisme s'il y a lieu

3. PLANS ET DEVIS

Rédaction des plans et devis par des ingénieurs afin de guider les entrepreneurs en construction.

4. AUTORISATIONS

Obtention des autorisations nécessaires pour poursuivre avec le processus d'appel d'offres et la construction.

5. APPELS D'OFFRES ET OCTROI DU CONTRAT

Appels d'offres afin de sélectionner le ou les fournisseurs qui réaliseront le projet.

Généralement, le conseil municipal devra adopter une résolution pour officialiser le ou les contrats.

6. CONSTRUCTION

Validation de l'échéancier prévu à l'étape de planification et plan de gestion des risques et des méthodes de contrôle de qualité. Construction selon les plans et devis par le ou les fournisseurs.

Il est primordial d'établir un échéancier de construction réaliste qui tient compte des délais que pourraient requérir les entreprises spécialisées impliquées éventuellement dans le projet. Cet échéancier peut notamment exercer une importante influence sur la disponibilité des entreprises les plus compétentes et, par le fait même, avoir un impact sur la qualité même du projet.